



Convention sur la
diversité biologique



2010 Année internationale de la biodiversité

Réservé à l'usage des médias • Ce document n'est pas officiel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE¹

Une conférence internationale discute de la valeur de la biodiversité pour la vie économique et culturelle

Montréal, 11 juin 2010 – Les représentants du milieu des affaires, les représentants des gouvernements, de la société civile et des communautés locales et autochtones se sont réunis à Montréal cette semaine pour discuter de la valeur intrinsèque de la biodiversité pour nos économies, nos cultures et notre vie sociale.

Plus précisément, les participants au 16e Forum économique international des Amériques / Conférence de Montréal et de la Conférence internationale sur la diversité biologique et la diversité culturelle: *la diversité pour le développement - le développement pour la diversité*, qui s'est tenu à l'hôtel Hilton Bonaventure à Montréal du 8 au 10 juin, ont échangé sur les moyens de transformer les engagements politiques en actions concrètes en développant des recommandations en vue d'intégrer efficacement la diversité biologique et culturelle dans les stratégies de coopération et dans les programmes de développement.

«Les êtres humains font partie intégrante de la Nature. Toutefois, pour relever les défis sans précédent de l'appauvrissement continu de la biodiversité, aggravés par le changement climatique, une nouvelle relation fondée sur le respect et la valeur entre l'Homme et la Nature est urgemment requise. » a déclaré Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique. Et d'ajouter: «Tel est l'objectif de l'initiative de Montréal sur la diversité culturelle et la diversité biologique».

La conférence conjointe, organisée par la Conférence de Montréal en partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Université de Montréal, visait à initier les participants au rôle central que joue la biodiversité dans le développement durable et à favoriser le développement d'idées sur un programme de recherche mondial sur la relation entre la biodiversité et la diversité culturelle ainsi que sur la façon dont les leçons apprises peuvent être appliquées à des problèmes mondiaux que confronte actuellement l'humanité.

"L'effet de la réduction de la diversité culturelle et biologique sur la résilience du système planétaire est profonde. La perte simultanée de langues, de systèmes de connaissances et de modes de vie spécifiques a mis en évidence de nouveaux défis pour les systèmes socio-écologiques couplés. » a déclaré Hans d'Orville, assistant Directeur général pour la Planification stratégique à l'UNESCO, ajoutant que: « La mondialisation peut, soit favoriser, soit entraver le dialogue entre les individus et les cultures comme elle peut amener une meilleure compréhension et une meilleure connaissance des différentes cultures et de leurs pratiques ou en ignorer leur valeur. »

La Conférence a été organisée non pas simplement par des spécialistes de l'environnement pour les spécialistes de l'environnement, mais elle a rassemblé la société civile, les citoyens intéressés, les jeunes, les représentants des communautés autochtones et locales, les politiciens, les agences de coopération au

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



développement et les environnementalistes pour ouvrir ensemble la voie à suivre pour améliorer la conservation de la diversité biologique et culturelle en tant que base du développement durable.

Plus riche sera la diversité de la vie, plus grandes seront les possibilités de découvertes médicales, de développement économique, de réponses adaptatives aux nouveaux défis que représentent le changement climatique et finalement, plus riches seront nos traditions culturelles.

Parmi ses résultats, la Conférence a adopté les éléments d'un Programme de travail à être mis en œuvre conjointement par l'UNESCO, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et d'autres partenaires, programme qui sera ensuite soumis pour approbation à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, qui se tiendra à Nagoya, au Japon en octobre 2010.

La vision du Programme de travail de travailler avec la communauté internationale à maintenir la diversité biologique et culturelle pour les générations présentes et futures, prévoit, parmi ses premières mesures, soutenir et encourager les réseaux d'apprentissage sur les approches bio-culturelles du développement durable, en reliant, dans le processus d'élaboration des politiques, la base et les initiatives communautaires avec les autorités nationales, régionales et mondiales.

Les scientifiques canadiens et écologistes, dont David Suzuki, cofondateur de la Fondation David Suzuki, et Jean Lemire, producteur du film *Le Dernier Continent* ont tous deux prononcé des discours en plénière sur les liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle pour le développement.

Des informations supplémentaires sur la Conférence et sur le programme peuvent être trouvées à l'adresse: http://www.cbd.int/images/icbcd/programme_fr.pdf

Notes aux éditeurs :

[La Convention sur la diversité biologique \(CBD\)](#)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des composantes de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages de l'utilisation des ressources génétiques. Grâce à ses 193 Parties signataires, la Convention jouit de la participation quasi universelle des pays engagés à préserver la vie sur Terre. La Convention cherche à éliminer toutes les menaces qui pèsent sur la diversité biologique et les services offerts par les écosystèmes, notamment les menaces associées aux changements climatiques, au moyen d'évaluations scientifiques, du développement d'outils, de mesures et de procédés d'encouragement, du transfert de technologies et des pratiques exemplaires, et de la participation active et à part entière des parties prenantes compétentes, dont les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et le milieu des affaires. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques est un traité complémentaire qui vise à protéger la diversité biologique contre les risques possibles que posent les organismes vivants modifiés issus de la biotechnologie moderne. Cent cinquante-six pays et l'Union européenne sont parties au Protocole à ce jour. Le Secrétariat de la Convention et de son Protocole de Cartagena est situé à Montréal. www.cbd.int

L'Année internationale de la biodiversité 2010

Les Nations Unies ont déclaré 2010 l'Année internationale de la biodiversité (AIB) pour promouvoir la sensibilisation à propos de l'importance cruciale de la diversité biologique, communiquer les coûts ressentis par les humains engendrés par la perte de diversité biologique, et pour engager les gens à travers le monde, et particulièrement les jeunes, dans l'élan pour protéger toutes formes de vie sur Terre. Des initiatives seront organisées pendant toute l'année pour diffuser de l'information, promouvoir la protection

de la biodiversité et encourager les pays, organisations et individus à agir directement pour réduire la perte de biodiversité. Le point focal de l'Année est le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Pour tout renseignement supplémentaire, visitez le : www.cbd.int/2010/welcome/ ou veuillez communiquer avec :

David Ainsworth au +1 514 833 0196 ou à david.ainsworth@cbd.int ou

Johan Hedlund au + 1 514 287 6670 ou à johan.hedlund@cbd.int.
